ESSAI

SUR

L'ÉCRITURE MAGHREBINE,

PAR

O. HOUDAS,

PROFESSEUR À L'ÉCOLE DES LANGUES-ORIENTALES VIVANTES.

6.

ESSAI

SUR

L'ÉCRITURE MAGHREBINE.

En rédigeant cette courte notice, je me suis proposé de rechercher l'origine de l'écriture arabe actuellement usitée dans les contrées du Maghreb, de suivre le développement des principales variétés auxquelles cette écriture a donné lieu et de les classer d'une façon systématique.

Il est certain qu'au moment de la conquête arabe, les populations berbères du nord de l'Afrique avaient complètement abandonné l'usage de leur écriture nationale et qu'elles n'avaient point adopté, au moins d'une manière générale, celle d'une des nations qui, à diverses époques, avaient dominé sur leur pays. Jamais, d'ailleurs, les Berbères n'ont montré un goût très vif pour les choses de l'esprit, et leur culture intellectuelle a toujours été des plus rudimentaires. On ne connaît d'eux aucune œuvre littéraire originale rédigée dans leur langue, et s'ils ont composé autre chose que des chansons et des contes populaires, le souvenir n'en est pas parvenu jusqu'à nous.

Peut-être cependant que les annales attribuées à Hiempsal et citées par Salluste étaient rédigées et écrites en berbère, quoique l'historien de Jugurtha dise formellement[1] qu'elles

[1] Voici le texte de Salluste : «Sed qui mortales initio Africam habuerint, quique postea accesserint, aut quomodo inter se permixti sint, quanquam

étaient en langue punique; mais une erreur de ce genre est assez facile à commettre, quand on ne peut pas lire soi-même le texte qu'on a sous les yeux. Dans tous les cas, ce serait l'unique document écrit en berbère dont il eût été fait mention dans les ouvrages anciens.

Lorsque les conquérants musulmans apportèrent leur religion et leurs lois aux habitants du Maghreb, ils imposèrent en même temps l'obligation de se servir de la langue arabe, tout au moins comme langue religieuse. Les Berbères, qui, à cette époque, n'avaient point d'écriture particulière, acceptèrent sans difficulté l'écriture arabe, qui, mieux que toute autre, était appropriée au génie de la langue arabe, et, en traçant les caractères du nouvel alphabet, ils ne purent guère songer à en modifier la forme pour la rapprocher de celle de leur ancienne écriture.

Plus vaillants qu'instruits, les premiers missionnaires musulmans se contentèrent d'enseigner aux vaincus les dogmes si simples de l'islam et les formules si concises de ses prières. Plus tard seulement, les prédications prirent un caractère plus compliqué. La loi canonique et la loi civile, pour être strictement appliquées, eurent alors besoin d'interprètes plus éclairés, et dès la fin du premier siècle de l'hégire, il se fonda à Qaïrouân une grande université destinée à former tout le personnel nécessaire au fonctionnement régulier de la nouvelle législation. De nombreux étudiants affluèrent bientôt dans la cité d'Oqba, où des maîtres illustres, venus des grandes écoles de Koufa et de Basra, enseignèrent la théologie et la jurisprudence, les

ab ea fama quæ plerosque obtinet diversum est, tamen, uti ex *libris punicis*, qui regis Hiempsalis dicebantur, interpretatum nobis est, utique rem sese habere cultores ejus terræ putant, quam paucissumis dicam. »

deux sciences par excellence aux yeux des bons musulmans.

Les doctrines de Malek furent surtout en honneur dans la nouvelle université. Asad ben el-Forât[1] d'abord, Sohnoun[2] ensuite acquirent par leurs ouvrages une grande célébrité, et la Modawwana de Sohnoun fit autorité dans tout le Maghreb jusqu'au moment où Sidi Khelil donna une forme définitive et complète au code malékite. Bien que Yahia ben Yahia[3] eût introduit précédemment le rite malékite en Espagne, Qaïrouân demeura longtemps le véritable centre des Malékites, et ce fut dans cette ville que se formèrent les premiers docteurs de l'islam, qui convertirent définitivement à la religion musulmane toutes les populations du Maghreb.

Il est donc tout naturel de supposer que les savants qui étudièrent à Qaïrouân répandirent au dehors l'écriture dont ils s'étaient servis pour leurs propres études, et c'est dans cette ville qu'il faut chercher les formes primitives de l'écriture employée dans tout le Maghreb.

Les papyrus déchiffrés par de Sacy[4] ont prouvé d'une

[1] Asad ben el-Forât, cadi de Qaïrouân en 204, est l'auteur d'un traité de droit malékite intitulé : الاسدية *Elasadya*. Sur la biographie de ce personnage, cf. Amari, *Storia dei Musulmani di Sicilia*, t. I, p. 254, et O. Houdas et R. Basset, *Mission scientifique en Tunisie*, Alger, 1884, p. 116.

[2] On assure que la Modawwana de Sohnoun n'est qu'une copie de *Elasadya* d'Asad ben el-Forât; cependant la renommée de Sohnoun comme jurisconsulte est beaucoup plus grande que celle d'Asad, qui est plutôt connu comme conquérant de la Sicile.

[3] Yahia ben Yahia, mufti de Cordoue, mort en 226. Il fut un des disciples directs de Malek et enseigna le premier les doctrines de son maître en Espagne.

[4] *Nouveaux aperçus sur l'histoire de l'écriture chez les Arabes du Hedjaz.* *Journal asiatique*, 1827.

façon irréfutable que le caractère neskhy était en usage dans les chancelleries, en l'an 40 de l'hégire; mais il ne paraît pas que ce genre d'écriture ait été adopté dans les universités avant le milieu du IV^e siècle de l'hégire, lors de la réforme du vizir Ibn Moqla[1]. Tous les manuscrits du Coran antérieurs au IV^e siècle sont, en effet, écrits en caractères coufiques, ou plus exactement avec les caractères cursifs imaginés par les savants de Koufa et tirés directement de l'une des anciennes écritures de l'Arabie. L'épithète de مولّد, donnée par les auteurs arabes[2] à ce nouveau genre d'écriture, indique bien qu'il n'était plus conforme au type primitif et qu'il en était considéré comme une forme dégénérée.

Or on sait que le Coran est le premier livre qu'on met entre les mains des enfants pour leur enseigner la lecture et l'écriture. Cet usage qui a toujours existé, s'explique aisément par la difficulté que l'on éprouve encore aujourd'hui à se procurer, en pays musulman, un autre texte écrit que celui du livre sacré. Il n'est donc pas étonnant que l'usage du coufique se soit propagé et maintenu pendant les trois premiers siècles de l'hégire, malgré l'avantage incontestable que présentait l'emploi du neskhy, avantage dont les scribes de l'administration surent seuls profiter durant de longues années.

Les étudiants arabes qui ne se contentent point des notions

[1] Cf., sur Ibn Moqla, de Slane, *Ibn Khallican's biographical dictionary*, t. III, p. 267.

[2] Adler, *Descriptio codicum quorumdam cuficorum*. Altona, MDCCLXXX, p. 17. Voici ce passage d'Ibn Chahna : وابن مقلة هذا هو صاحب الخطّ الحسن المشهور وهو اوّل من نقل من الخطّ الكوفي المولّد الى طريقة العربيّة الحسنة وكان بعده ابن البواب فزاد في تعريبه وبلغ الغاية به.

élémentaires de la lecture et de l'écriture sont relativement peu nombreux. Cependant il leur est difficile de se procurer, même dans les grandes villes où ils complètent leurs études, les rares ouvrages dont ils ont besoin pour suivre les cours de leurs maîtres, et ce sont leurs professeurs eux-mêmes qui les leur fournissent à titre de prêt, bien entendu. Mais, pour qu'un seul exemplaire puisse servir à la fois à plusieurs étudiants, on sectionne chaque volume en un certain nombre de fascicules qui représentent dans la matière de l'enseignement une division analogue à celle que nous avons introduite par les numéros dans nos programmes modernes. Chaque fascicule est remis successivement à un étudiant, qui en prend généralement une copie et le garde pendant tout le temps que durent les explications relatives à cette partie du cours.

Au commencement du IV^{e} siècle de l'hégire, les étudiants en droit de Qaïrouân étudiaient encore sur des textes écrits en caractères coufiques et se servaient de cette même écriture pour prendre des notes à leurs cours, ainsi qu'on pourra en juger par le spécimen reproduit dans la planche I, fig. 1. Le manuscrit[1] d'où ce spécimen est tiré est précisément un des fascicules de la Modawwana de Sohnoun qui a servi à l'université de Qaïrouân. Il est écrit sur parchemin, en caractères coufiques, et comprend 14 folios de 0^{m},28 de hauteur et de 0^{m},19 de largeur. Le premier folio porte au recto les indications suivantes, que je transcris ligne pour ligne, en ayant soin de surligner les mots qui ont été l'objet d'une surcharge.

[1] J'ai donné ce manuscrit, que j'ai rapporté de Qaïrouân, à la bibliothèque de l'École des langues orientales. Un autre fascicule du même ouvrage se trouve à la bibliothèque-musée d'Alger.

1 الجزء الثالث من السلم من المدوّنة

2 ۞ رواية سحنون بن سعيد التنوخي عن عبد الر ۞

3 ۞ حمن بن القسم العتقي عن ملك بن انس ۞

4 ۞ ......الاصبحى رحمة الله عليه ورضوانه ۞

5 وسمعته من اوّله الى اخره عن ابي محمد وقابلته مع عليّ كتابه سنة
اربع وثلثين وثلث ماية

6 حدثنى به عن عيسى بن مسكين عن سحنون عن بن القسم.....

....

7 حسين بن سعيد نفعه الله به

Le premier mot de la ligne 4 et les mots de la fin de la ligne 6 sont trop effacés pour qu'on puisse les restituer avec certitude; ils n'ont d'ailleurs aucune importance pour les conséquences à déduire de l'examen de ce manuscrit.

Les lignes 1, 2, 3, 4 et 7 ont été certainement tracées par une même main et paraissent avoir été écrites par la personne qui a copié le texte du fascicule; il n'y a que le verso du folio 1 et le recto du folio 14 qui soient d'une autre main et d'une autre époque. Les lignes 5 et 6 paraissent, d'après la couleur de l'encre, être contemporaines de la copie principale, mais il se pourrait qu'elles ne fussent pas dues au même copiste.

Les surcharges des lignes 5 et 6 ont été faites dans le but de conserver le nom d'Abou Mohammed, un des professeurs de l'université de Qaïrouân, et, en même temps qu'on a changé le nom du professeur qui figurait auparavant à cette place, on a modifié le chiffre des dizaines et des unités de la date, mais sans toucher au chiffre des centaines, qui est

resté absolument intact. Le chiffre des centaines est d'ailleurs reproduit au bas du recto du folio 14 dans une note conçue en ces termes :

قال خلف بن نصر قرات جميع هذا الكتاب على ابي محمد عبد الله بن مسرور سنة سبع وثلثين وثلثماية حدثني به عيسى بن مسكين عن سحنون عن عن (*sic*) بن القاسم عن ملك

D'après cette note, Khalf ben Nasr[1] (ou Nâsir) aurait fait usage de ce fascicule en l'année 337 de l'hégire et il aurait étudié cette partie de la Modawwana sous la direction d'un certain Abou Mohammed Abdallah ben Mesrour, personnage qui paraît être le même que le Abou Mohammed cité au recto du folio 1, ligne 5. Il est peu probable que ce Khalf ben Nasr, qui écrivait ثلثماية en un seul mot, soit l'auteur des surcharges des lignes 5 et 6, où cette expression est écrite en deux mots. On ne comprendrait pas, du reste, qu'il eût marqué deux dates différentes, 334 et 337, alors qu'il lui eût été si facile de remplacer dans la ligne 5 le mot اربع par le mot سبع. Les altérations des lignes 5 et 6 proviennent donc d'un des condisciples de Khalf qui avait étudié ce fragment de la Modawwana trois ans auparavant.

Le nom d'Aïssa ben Meskin, dont Abou Mohammed a été le disciple direct, aurait à lui seul fourni une indication approximative de la date de ces notes; car, cet Aïssa étant mort en 295[2], son élève ne pouvait enseigner dans la même université que lui que tout à fait à la fin du IIIe siècle ou au commencement du IVe.

[1] L'alif de prolongation n'est pas toujours écrit dans ces annotations; on trouve, par exemple, les deux orthographes : القسم et القاسم.

[2] La biographie de ce personnage se trouve dans l'ouvrage intitulé : الديباج المذهب في معرفة اعيان علماء المذهب de Ibrahim ben Ali ben Ferhoun (فرحون).

Quant aux surcharges de la ligne 7, elles ont porté sur le nom du copiste. Le ل que l'on voit encore au commencement de cette ligne et la formule نفعه الله به, qui suit immédiatement le nom, ne laissent aucun doute à cet égard. Comme ce fascicule a passé de main en main, il n'y a rien d'étonnant à ce qu'un étudiant ait imaginé de substituer son nom à celui du véritable copiste.

Ces diverses indications montrent que ce manuscrit date au plus tard du premier tiers du IV^e siècle de l'hégire, et, si je restitue exactement les mots recouverts par أربع وثلثين, il serait antérieur à l'année 315, car il est vraisemblable que la mention contenue dans les lignes 5 et 6 n'est pas de la même année que la copie.

On pourrait, il est vrai, contester cette assertion relative à la date du manuscrit en se fondant sur la couleur de l'encre et l'aspect de l'écriture du verso du folio 1 et du recto du folio 14. Il est en effet incontestable que ces deux pages ont été écrites à une époque plus récente que le reste du cahier. Mais deux notes marginales et deux mentions en dehors du contexte qui figurent sur ces deux pages sont certainement postérieures à la copie en regard de laquelle elles sont placées. Les deux notes se rapportant exactement au texte qu'elles accompagnent, on ne peut expliquer ce fait qu'en supposant que ces deux pages ont été l'objet d'une restitution tardive. Le texte, qui n'était sans doute plus très lisible, aura été effacé complètement, et le copiste aura cherché à le reproduire aussi fidèlement que possible en se servant également de caractères coufiques. La teinte du parchemin, blanchi par places, semble aussi justifier cette hypothèse.

L'auteur de cette restitution a corrigé ensuite tout le fas-

cicule en ajoutant dans les interlignes quelques mots qui avaient été omis, et il a en outre marqué de points diacritiques certaines lettres qui, sans cela, auraient été difficiles à déterminer. Dans toute cette partie restituée, ainsi que dans les passages corrigés, le ڢ et le ڧ sont toujours ponctués suivant l'usage actuel du Maghreb. Si le nombre des points diacritiques pouvait fournir un indice de quelque valeur sur l'antiquité d'un manuscrit, le verso du folio 1 et le recto du folio 14 seraient d'une époque beaucoup plus récente que le reste du cahier, qui est absolument dépourvu de points diacritiques placés par l'auteur de la copie.

L'écriture générale du manuscrit est du coufique cursif très régulièrement formé; mais, dans les notes, la forme des lettres a déjà une allure moins rigide. Il s'y rencontre quelques lettres dont la figure est encore exactement reproduite dans l'écriture maghrebine moderne. On voit par là que, si les étudiants de Qaïrouân employaient le caractère coufique au commencement du IV^e siècle, ils avaient commencé dès cette époque à en adoucir les formes anguleuses qui empêchaient de le tracer avec rapidité. Cette transformation, peu visible dans le fascicule de la Modawwana, se montre avec netteté dans un fragment[1] trouvé avec le précédent dans la grande mosquée de Qaïrouân.

Ce fragment, écrit également sur parchemin, contient 7 folios mesurant de 21 à 23 centimètres de hauteur et de 14 à 15 centimètres de largeur. C'est un débris de cahier qui renferme une série de notes relatives à la jurisprudence adoptée par certains docteurs malékites au sujet du *hobous* (حُبُس) et de l'*omra* (عُمْرَى). Le titre de chacune de ces

[1] On trouvera ce fragment à la bibliothèque de l'École des langues orientales.

notes est en mauvais coufique cursif; mais les notes elles-mêmes sont écrites en véritable maghrebin, qui s'écarte très peu du type actuellement employé, quoiqu'il présente encore des traces de la rigidité caractéristique de l'ancienne écriture coufique. Les points diacritiques sont assez rares; cependant on en rencontre en quantité suffisante pour que la lecture du texte soit relativement facile. Le ڢ et le ڧ sont partout ponctués selon l'usage maghrebin.

Aucune date n'est portée sur ce fragment, et les indications que fournit le texte ne permettent pas de fixer avec une grande approximation l'époque à laquelle il a été écrit. Toutefois, comme il s'agit d'un recueil de notes et non d'un texte suivi, et que tous les auteurs dont la jurisprudence est citée ont été les disciples[1] directs de personnages qui sont tous morts durant le IIIe siècle de l'hégire, j'estime que ce fragment est du IVe siècle ou, tout au plus, du commencement du Ve. Il serait, en effet, peu probable que sur un sujet aussi important que les viagers et les biens de mainmorte on ne rencontrât l'opinion d'aucun docteur ayant vécu postérieurement au IVe siècle, si ces notes avaient été écrites à une époque beaucoup plus récente. La couleur de l'encre et l'aspect du parchemin permettent, d'ailleurs, de faire remonter assez haut l'exécution de cette copie.

Quoi qu'il en soit sur la date exacte de ce fragment, il est certain qu'il présente la marque non équivoque de la transformation directe du caractère coufique en caractères maghrebins (planche I, fig. 2). Ibn Khaldoun[2] pensait que cette première forme de l'écriture du Maghreb avait

[1] Les auteurs cités sont : ابن القاسم , ابن وهب , اصبغ et اشهب.

[2] *Prolégomènes*, trad. de de Slane dans le t. XX des *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque impériale*. Paris, MDCCCLXV, p. 401.

été perfectionnée par les Maures d'Espagne, lorsque, chassés de leur pays, ils étaient venus se réfugier en Afrique. Cette opinion ne me paraît pas fondée, car les Maghrebins distinguent nettement de leur écriture nationale l'écriture des Maures d'Espagne, qu'ils appellent خط اندلسى, et il n'y a aucune raison sérieuse pour les faire dériver l'une de l'autre directement; elles proviennent seulement d'un type commun, le coufique, et doivent à cette communauté d'origine les ressemblances qu'elles présentent entre elles.

La différence que l'on constate entre les formes du maghrebin et celles du neskhy n'est pas très considérable, mais ce qui établit une distinction profonde entre ces deux alphabets, c'est la valeur numérique différente attribuée à certaines lettres dans les deux alphabets. Ainsi le س, qui vaut 300 dans l'alphabet maghrebin, ne vaut que 60 dans l'alphabet neskhy; le ش, qui vaut 1000 dans le premier, ne vaut plus que 300 dans le second, etc. En outre, l'ordre alphabétique n'est pas le même dans les deux types d'écriture. On ne saurait admettre que les Maghrebins aient changé sans nécessité la valeur numérique des lettres de l'alphabet neskhy et on est tout naturellement porté à croire que la nouvelle valeur qu'ils leur ont donnée a été empruntée à celle des lettres de l'alphabet coufique. Si cette hypothèse, qu'il est difficile de justifier d'une manière rigoureuse, était admise, on pourrait expliquer autrement qu'on ne l'a fait certaines assertions des historiens arabes au sujet de l'écriture. Ainsi, l'ordre des lettres attribué à Moramir correspondant exactement à celui de l'alphabet neskhy, on serait en droit de considérer la réforme introduite en Arabie par ce personnage, non plus comme une transformation du *mousnad*, mais bien comme une substi-

tution du neskhy au coufique. Le nom de djazm جَزْم donné à la nouvelle écriture me paraît, du reste, avoir été mal interprété par les écrivains arabes. L'auteur du Qamous dit à l'article جَزْم :

والجزم فى الخطّ تسوية الحروف والقلم لا حرف له

L'idée primitive de la racine جزم étant celle de *couper*, de *retrancher*, on ne voit pas trop comment elle aurait pu donner naissance à celle de *dériver* que lui donne l'auteur du Qamous, et il y a un rapprochement beaucoup plus vraisemblable à faire entre le nom de l'écriture et celui de l'instrument avec lequel elle devait être tracée. Le mot جَزْم désigne un qalam *sans pointe*, et l'on sait que l'écriture coufique se trace avec un qalam en pointe, tandis que le neskhy ne peut s'écrire qu'avec un roseau dont l'extrémité présente une section rectiligne taillée en biseau et à arêtes vives. Il me semble donc beaucoup plus conforme à l'analogie de faire dériver le nom de l'écriture djazm de celui de la plume qui servait à l'écrire et de rejeter l'explication fournie par Firouzabadi.

Ces deux manières de tailler le qalam sont encore en usage aujourd'hui. Dans le Maghreb, où l'écriture n'est qu'une légère transformation du coufique, les roseaux sont taillés en pointe, tandis qu'en Orient, où le caractère neskhy s'est universellement répandu, le qalam a un bec plat et taillé en biseau.

L'opinion acceptée par M. Renan[1] sur la double origine de l'écriture arabe avec une parenté à un degré plus éloigné dans l'ensemble de la famille sémitique recevrait une nou-

[1] Renan. *Histoire générale et système comparé des langues sémitiques.* Paris, 1878, p. 353.

velle confirmation si, comme je le suppose, les valeurs numériques des lettres dans les alphabets coufique et neskhy ont été différentes. Car il faut bien remarquer que si, en l'absence de points diacritiques, le groupe صعفص peut à la rigueur être confondu avec صعفض, il est absolument impossible qu'on ait pu substituer sans intention préméditée ظغش à ضظغ. Les Maghrebins n'ayant pas d'écriture particulière au moment de la conquête arabe, on ne saurait dire qu'ils aient emprunté les valeurs nouvelles données à certaines lettres à un autre alphabet que l'alphabet coufique. Cette différence importante entre les deux anciens systèmes d'écriture des Arabes ne permettrait pas de les faire procéder directement l'un de l'autre.

La réforme du vizir Ibn Moqla fit définitivement abandonner en Orient l'emploi du coufique, mais ni le Maghreb ni l'Espagne n'adoptèrent le neskhy. Pour que les musulmans d'Occident n'aient point jugé utile d'accepter la nouvelle réforme de l'écriture, il faut évidemment qu'ils aient eu, dès cette époque, un caractère cursif d'un usage général dans les contrées qu'ils occupaient. Les docteurs musulmans, qui, pour la plupart, allaient compléter leurs études en Orient, n'auraient pas manqué d'en rapporter la nouvelle écriture, s'ils n'avaient été déjà en possession d'un système assez perfectionné pour répondre à tous leurs besoins. L'espèce de rivalité qui existait entre les musulmans d'Orient et d'Occident n'aurait certainement pas eu à elle seule assez d'influence pour faire rejeter les avantages incontestables que présentait le neskhy sur le coufique.

La difficulté toute matérielle de se procurer aisément dans le Maghreb les bambous qui sont indispensables pour tracer avec élégance le caractère neskhy n'a pas eu d'effet



non plus sur l'adoption de l'écriture maghrebine; elle a seulement accentué la différence qui sépare le neskhy du coufique. Le roseau (*arundo donax*) dont on se sert dans le Maghreb ne peut être taillé de la même manière que le bambou. La mince pellicule qui recouvre extérieurement ce roseau n'adhère pas d'une façon intime à la moelle intérieure, et l'on n'arrive à donner au bec de ces plumes la consistance nécessaire pour résister à la pression de la main sur le papier qu'en conservant une couche assez épaisse de moelle. Les pointes de la plume restent donc toujours mousses, et il est impossible de leur donner cette section rectiligne nette et résistante qui est indispensable pour obtenir un trait aux bords réguliers et présentant dans sa largeur les alternatives du fin délié et du plein bien accusé.

Même pour les points diacritiques qui ne leur avaient pas été fournis par le coufique, les Maghrebins modifièrent légèrement l'usage qui s'était établi en Orient. Ils simplifièrent la ponctuation du ڢ et du ڧ et supprimèrent presque toujours les points diacritiques dans les lettres finales qui avaient une forme suffisamment caractéristique pour être distinguée de celle des autres lettres de l'alphabet. On dirait qu'en agissant ainsi ils revenaient instinctivement au système coufique, qui seul, à leurs yeux, représentait le type primitif de l'écriture arabe.

Tout d'abord les Maghrebins se contentèrent d'adoucir les formes rigides et anguleuses du coufique, sans y ajouter autre chose que les points diacritiques qui lui donnaient toute la précision dont l'écriture arabe est susceptible. Plus tard, ils augmentèrent l'élégance de certains traits et allégèrent les formes alourdies de certaines lettres, mais jamais la calligraphie ne fut bien florissante parmi eux. Vivant,

pour la plupart, d'une existence nomade ou semi-nomade, les Berbères musulmans ne connurent point le luxe. Tous les arts, y compris celui de l'écriture, ne furent cultivés par eux que pour les besoins les plus urgents, et, sans la venue des Maures chassés de l'Espagne, on ne trouverait pas chez les habitants du Maghreb les rares produits de leur industrie qui offrent un cachet artistique. Tous les beaux manuscrits conservés dans les bibliothèques des mosquées y ont été apportés de l'Orient ou, tout au moins, exécutés par des Orientaux. Les magnifiques exemplaires du Coran, que certains muftis cachent avec un soin jaloux dans le *trésor* de leurs mosquées, sont originaires de la Perse, de la Syrie ou de l'Égypte; aucun n'est l'œuvre d'un fidèle musulman maghrebin. L'influence exercée par les Maures de l'Espagne sur les arts du Maghreb a fait supposer à Ibn Khaldoun que l'écriture maghrebine actuelle avait reçu ses formes définitives du caractère andalous; mais cette hypothèse ne me paraît pas admissible.

Par une coïncidence assez singulière, la diffusion du caractère maghrebin dans le monde musulman correspond exactement à celle des doctrines de Malek. Partout où ces doctrines ont été acceptées, en Espagne, au Maghreb et dans le Soudan occidental, l'écriture maghrebine est seule en usage. Il semble même que cette affinité mystérieuse se soit exercée jusqu'en France, où le *Mokhtasar* de Sidi Khelil, la codification la plus complète et la plus répandue de la jurisprudence malékite, a été précisément le premier ouvrage imprimé avec le caractère maghrebin de l'Imprimerie nationale[1].

[1] En 1855.

De toutes les variétés du système maghrebin, une seule, celle des Maures d'Espagne, est connue dans le Maghreb sous un nom particulier : on l'appelle خـطّ انـدلـسى *khat't' andalousy*, ou plus simplement *andalousy*. Cette appellation montre bien que les populations maghrebines considèrent leur écriture, non comme une forme modifiée de l'andalousy, mais bien comme une forme absolument distincte. L'allure si régulière de l'andalousy, ses formes sobres et arrondies ne convenaient point au tempérament des peuples du Maghreb, qui ont toujours eu peu de goût pour la régularité et la symétrie.

Dans tous les arts manuels, le Maghrebin n'observe aucune règle précise; il ne conçoit jamais à l'avance, pour l'objet qu'il veut exécuter, une sorte de type idéal dont il cherche à se rapprocher. Sans doute il sait quelle forme générale il doit lui donner afin qu'il réponde à sa future destination, mais pour le détail il s'en rapporte à l'inspiration du moment. Aussi l'artisan maghrebin est-il incapable d'exécuter deux ouvrages absolument identiques, et la symétrie n'existe pas pour lui. Il traite dédaigneusement tous les produits réguliers et symétriques de l'industrie européenne, et il ne trouve pas de termes plus vifs, s'il s'agit de déprécier un objet, que de dire dans son patois : *hada mtâ fabrica* « c'est fait à la machine ». Étant donnée cette tendance, on comprend que les Maghrebins n'aient point modelé leur écriture sur celle des Maures d'Espagne, et on s'explique en outre la grande confusion de formes qui règne dans les variétés de l'écriture du Maghreb.

La déplorable méthode d'enseignement employée aussi bien en Espagne qu'au Maghreb a beaucoup contribué à altérer les types primitifs de l'écriture et à en rendre le

classement difficile. Ce que disait Ibn Khaldoun, il y a cinq siècles, est encore vrai aujourd'hui : «Ce n'est pas ainsi, dit l'historien des Berbères, qu'on montre à écrire en Espagne et dans le Maghreb; on n'y apprend pas à former chaque lettre séparément d'après certains principes que le maître enseigne à l'élève; c'est seulement en imitant des mots tout entiers (qui servent de modèles) que l'on apprend à écrire. L'élève tâche d'imiter la forme des mots sous l'inspection du maître, et travaille jusqu'à ce qu'il parvienne à bien faire et que ses doigts aient acquis l'habitude de l'art. On dit alors qu'il sait bien écrire[1].» Cette façon de procéder n'a pas changé. Au lieu de faire comme en Orient, c'est-à-dire de s'exercer d'abord à tracer les caractères isolés suivant des proportions déterminées, l'étudiant maghrebin essaye tout de suite de reproduire dans son ensemble un texte quelconque qu'il a pris comme modèle. Il réussit assez bien à en rendre la physionomie générale, mais il introduit tant de modifications de détail que pas une seule des lettres qu'il a écrites n'est l'image fidèle de celles qu'il s'est attaché à copier. Sans principes arrêtés sur la figure qui convient à chaque lettre suivant le genre d'écriture qu'on adopte, il fait un tel mélange de formes différentes qu'on ne sait vraiment pas comment classer cette écriture hybride.

Le choix du modèle est aussi fait sans le moindre discernement. Tantôt l'étudiant se laisse guider dans son choix par son admiration pour l'auteur de l'ouvrage qu'il copie[2],

[1] *Prolégomènes,* trad. de De Slane dans le tome XX des *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque impériale.* Paris, 1865, p. 392.

[2] «En agissant ainsi, ils firent comme des personnes de nos jours qui imitent l'écriture d'un personnage illustre par sa piété ou par sa science, dans

tantôt il agit complètement au hasard. Comme les manuscrits portent très rarement l'indication de la localité dans laquelle ils ont été écrits, il arrive souvent que, sans s'en douter, un étudiant de Fez, par exemple, modèle son écriture sur une copie exécutée à Qaïrouân, ou réciproquement l'étudiant de Qaïrouân imite un manuscrit de Fez. Le type maghrebin reste, il est vrai, toujours reconnaissable par certains caractères généraux, mais les traits distinctifs de chaque variété sont devenus très difficiles à constater.

Les nègres musulmans du Soudan occidental ont également adopté l'alphabet maghrebin; mais ils ne l'ont pas reçu du Maroc, comme on serait tenté de le croire. Cela résulte clairement de certaines paroles prononcées par l'auteur du *Tekmilet Eddibadj* (تكملة الديباج), Ahmed Baba. Emmené prisonnier au Maroc sous le règne du sultan Aboul Abbas Ahmed Elmansour, Ahmed Baba répondit à ceux qui lui parlaient d'un souverain du Maroc qu'à Tombouctou on ne connaissait d'autre souverain musulman que celui de Tunis[1]. C'est donc de la Tunisie, de Qaïrouân sans doute, que l'écriture maghrebine aura été importée, en même temps que la législation malékite, dans tout le Soudan occidental. Mais, pas plus là que dans le Maghreb, l'écriture arabe n'a été l'objet d'une culture développée.

Pour établir une classification des divers genres de l'écriture maghrebine, il est nécessaire d'établir une distinction entre les formes soignées des ouvrages manuscrits et celles

la conviction que cela porte bonheur, et qui se modèlent sur les formes qu'il a adoptées, sans se soucier si elles sont bonnes ou mauvaises. » (Ibn Khaldoun, *loc. cit.*, p. 397.)

[1] Cf. un article de Cherbonneau dans le *Journal asiatique*, janvier 1853, p. 93.

faites à la hâte pour les besoins journaliers de la correspondance. Dans ce dernier emploi de l'écriture, l'ignorance et la fantaisie s'unissent au point de faire disparaître jusqu'aux moindres traces d'une uniformité même apparente. La figure fondamentale des lettres est souvent à peine indiquée, les points diacritiques sont jetés au hasard; l'orthographe elle-même est si peu respectée que la lecture de ces textes exige un véritable travail de déchiffrement. Sans les formules de salutation dont la teneur, facile à connaître, permet de constater les formes particulières de lettres employées par l'écrivain, bon nombre de ces documents seraient tout à fait indéchiffrables. Les secrétaires indigènes les plus habiles arrivent tout au plus, dans certains cas, à découvrir le sens général de ces écrits, mais aucun d'eux ne serait capable de donner la lecture rigoureuse de chaque mot. Il faut dire que le sans-gêne de ceux qui écrivent ces lettres est poussé à un tel degré que beaucoup d'entre eux ne sont plus en état de relire leur propre écriture, s'il s'est écoulé quelque temps depuis le moment où ils l'ont tracée.

Même en laissant de côté, pour un instant, ces sortes de textes, l'établissement des variétés de l'écriture maghrebine présente encore de grandes difficultés. Aucun des auteurs qui ont traité cette question n'a fourni sur le nombre des variétés de l'écriture maghrebine, ou sur les indices qui caractérisent chacune d'elles, de renseignements précis et détaillés. Herbin[1] ne parle que d'un seul type; Bresnier[2] constate qu'il existe des variétés nombreuses, mais il n'en

[1] Herbin, *Essai de calligraphie orientale*, à la suite de ses *Développements des principes de la langue arabe*. Paris, floréal an XI.

[2] Bresnier, *Cours pratique et théorique de langue arabe*. Alger, 1855.

indique ni le nombre ni les caractères. Seul, Pihan[1] a donné une division du type maghrebin en deux variétés, l'*algérien* et le *marocain*, sans dire toutefois comment elles se distinguent l'une de l'autre.

On ne saurait aujourd'hui établir un classement systématique des variétés de l'écriture maghrebine, si on ne remonte pas jusqu'à l'origine de ces variétés, qui n'ont pu se produire que sur un petit nombre de points faciles à déterminer. Toute personne sachant écrire peut, sans aucun doute, créer une variété d'écriture, mais cette forme nouvelle ne se fixera et ne se répandra qu'à la condition d'être acceptée dans un grand centre intellectuel. Là seulement des maîtres l'adopteront et la transmettront à leurs élèves, qui, venus de toutes les provinces, la porteront ensuite dans leur pays d'origine, où ils retournent la plupart pour se livrer à l'enseignement. Ces centres intellectuels, sièges des grandes universités, ont toujours été fort peu nombreux dans l'empire arabe d'Occident, même à l'époque la plus florissante de la civilisation musulmane. On n'en peut guère compter plus de quatre qui aient exercé une grande influence : Qaïrouân, Cordoue, Fez et Tombouctou. Un examen attentif permet, en effet, de limiter à ce nombre les principales variétés de l'écriture maghrebine, et les noms de *qaïrouâny*, *qorthoby*, *fasy* et *tomboucty* semblent tout indiqués pour les désigner. Cependant, comme l'usage a déjà consacré l'appellation d'*andalousy* et que nous ne possédons que bien peu de renseignements sur l'influence intellectuelle de Tombouctou, je proposerai les dénominations suivantes : *qaïrouâny*, *andalousy*, *fasy* et *soudany*.

[1] Pihan, *Notice sur les divers genres d'écriture ancienne et moderne des Arabes, des Persans et des Turcs*. Paris, 1856.

A côté de cette classification de l'écriture soignée des manuscrits, rien n'empêche d'en faire une seconde qui comprendrait seulement les variétés actuelles de l'écriture rapide et négligée des lettres familières. Les variétés de cette seconde série se sont formées sur un grand nombre de points, partout où il existait des écoles secondaires de quelque importance, comme à Tunis[1], à Constantine, à Alger, à Tlemcen, à Maroc, et enfin dans toutes les zaouïas jouissant d'une certaine renommée locale. Il serait impossible de définir les caractères secondaires de ces nombreuses variétés, qui, d'ailleurs, se confondent quand elles appartiennent à des localités trop rapprochées, et il suffira, je crois, de les classer par grandes régions en les appelant du nom de chacune de ces régions : *tunisienne*, *algérienne*, *marocaine* et *soudanienne*.

Avant d'examiner séparément chacun de ces groupes, je vais essayer d'établir les indices qui caractérisent d'une manière générale l'écriture maghrebine. La nature du trait est certainement le caractère le plus universel de tous les types maghrebins. Les bords du trait maghrebin sont, pour ainsi dire, estompés, au lieu d'être à arêtes vives et nettes comme ceux du neskhy. On trouve entre ces deux traits la même différence qu'on obtiendrait dans notre écriture en se servant, dans le premier cas, d'une plume émoussée ou d'une plume d'oie grossièrement taillée, et, dans le second cas, d'une plume de fer fine et neuve. En outre, la largeur du trait maghrebin, sans être tout à fait uniforme, ne présente pas cette succession de pleins s'amincissant en véritables déliés qui donne un cachet si mâle à l'écriture neskhy.

[1] L'université de Djama Zitouna à Tunis a détrôné celle de Qaïrouân depuis l'époque de l'établissement de la dynastie hafside.

Les barres verticales de l'ا, du ل, du ط et du ظ sont rarement rectilignes; le plus souvent elles affectent une forme recourbée et portent à leur extrémité supérieure une sorte de gros point. Cette dernière particularité, qui se rencontre au commencement de tous les traits rectilignes, tient au peu de fluidité de l'encre dont se servent les Maghrebins et aussi à la difficulté qu'ils éprouvent à faire mordre leurs plumes grossières sur le papier : on est en quelque sorte obligé de pointer avec le qalam, avant de commencer le tracé d'une lettre. Ce double inconvénient que présentent l'encre et la plume des Maghrebins leur a fait contracter l'habitude de ne tracer sans arrêt qu'une ou deux lettres au plus à la fois. Par suite de cette coutume générale, le raccordement des lettres qui composent un groupe est toujours assez mal fait : tantôt les lettres sont séparées par des blancs, tantôt la ligne de jonction est chevauchée par le caractère auquel elle doit s'unir. Les formes de certaines lettres, entre autres du ع et du غ dans l'intérieur d'un groupe, ne pourraient s'expliquer si l'on ne tenait compte de ce procédé bizarre, qui était sans doute usité dans le coufique.

Les boucles du ص, du ض, du ط et du ظ ont une forme elliptique qui les distingue toujours des boucles du neskhy, qui semblent procéder d'un triangle rectangle reposant sur l'hypoténuse et dont les sommets des angles auraient été arrondis. Le petit crochet vertical qui termine le ص et le ض médiaux ne se trace jamais dans l'écriture maghrebine.

Les finales des lettres prennent presque toujours un développement exagéré, particulièrement celles du س, du ش, du ص, du ض, du ل, du م et du ن. Les points diacritiques des lettres finales ف, ق, ن et ي sont bien rarement mar-

qués. La suppression des points du ة est très fréquente et presque obligatoire à la fin des périodes de la prose rimée. L'andalousy a au contraire conservé tous ses points diacritiques.

Les ligatures sont assez peu nombreuses dans le caractère maghrebin, et rarement elles sont appliquées d'une manière constante dans une même écriture. Elles sont, du reste, soumises à certaines restrictions assez fidèlement observées. Le د et le ذ peuvent se joindre aux lettres ه, ة et ي, mais il faut pour cela que le د et le ذ soient unis à la lettre qui les précède. Le contraire a lieu pour le ر et le ز, qui ne doivent former de ligatures qu'autant qu'ils sont eux-mêmes isolés de la lettre qui les précède. Cependant on trouve quelquefois le ر et le ز qui semblent faire exception à cette règle, mais cette exception n'est qu'apparente; elle ne se produit d'ailleurs que si le ر et le ز ont la forme suivante : ر; dans ce cas, le trait final se prolongeant outre mesure dans une écriture rapide et venant rejoindre la lettre suivante, quelques copistes ont cru qu'il y avait là une véritable ligature et s'en sont ensuite servis à tort. Le و se lie aussi aux lettres ا, ه, ة et ي, quand il n'est pas lui-même uni à la précédente, mais cette ligature est peu employée. Enfin les crochets des lettres ب, ت, ث, ن et ي se confondent fréquemment avec la tête du ر, du ز ou du ن qui les suit.

La forme d'une lettre n'est jamais caractéristique d'une variété de l'écriture maghrebine; dans une page écrite par une même main, on rencontre jusqu'à trois et quatre formes différentes pour un même caractère. La connaissance de ces formes diverses est utile pour la lecture des manuscrits maghrebins; mais elle est peu importante au

point de vue du classement d'une écriture dans une des catégories indiquées plus haut. Sans entrer dans le détail de ces modifications qui sont connues, je rappellerai seulement que certaines lettres ont gardé avec fidélité la forme coufique, le ك final par exemple, et que la plupart des autres présentent si peu de différence avec le coufique que les Orientaux eux-mêmes ne distinguent pas toujours le coufique du maghrebin. Ainsi Casiri a souvent déclaré écrits en coufique des manuscrits qui, ainsi que l'a fait justement remarquer M. de Gayangos, étaient tracés en pur maghrebin.

Le type que j'ai appelé *qaïrouâny* (planche II, fig. 1) est caractérisé par une épaisseur du trait qui rappelle un peu celle du neskhy. Les lettres courtes et rapprochées les unes des autres présentent une assez grande régularité; elles n'ont ni l'aspect heurté du fasy, ni les formes grossières du soudany; elles ont conservé une certaine rigidité d'allure qui, dans les copies anciennes surtout, les confondent avec le mauvais coufique. Dans les manuscrits modernes, l'apparence générale est, au contraire, celle du neskhy, dont on ne le distingue pas toujours à première vue. Les points diacritiques notés sur toutes les lettres finales constituent, en outre, une indication qui empêche de confondre le qaïrouany avec le fasy.

L'*andalousy* (planche II, fig. 2) a cessé depuis longtemps d'être en usage; de tous les genres du maghrebin, c'est le plus facile à reconnaître. Le trait vertical est, en général, plus grêle que le trait horizontal; les lettres courtes et arrondies sont groupées d'une manière très compacte et forment un ensemble dont l'apparence générale est vaguement celle de notre petite ronde. Les points dia-

critiques sont très exactement placés, et, comme souvent les lignes sont très rapprochées, le ى final prend ses points au-dessus de sa partie terminale, au lieu de les avoir au-dessous selon l'usage ordinaire. Le groupement des lettres est plus intime que dans le qaïrouany et dans le fasy; on n'y voit ni les blancs ni les chevauchements qui dénotent l'habitude de tracer chaque caractère isolément. Les Maures d'Espagne, ayant toujours eu une civilisation plus prospère que celle des habitants du Maghreb, ont eu également un outillage plus perfectionné, qui leur a permis de tracer avec moins d'hésitation et d'arrêts les caractères de leur écriture.

Le *fasy* (planche III, fig. 1) offre une assez grande élégance, grâce à la longueur presque excessive des traits verticaux et à l'espacement des lettres, dont les formes se développent avec une sorte d'exubérance. Les traits, de grosseur uniforme et d'une apparence un peu grêle, sont lancés avec beaucoup de hardiesse et semblent à première vue d'une grande régularité. Cependant, si on les examine attentivement, on reconnaît que bien peu de ces traits suivent une courbe continue; on dirait qu'au lieu d'avoir été exécutés d'un seul jet, ils ont été faits par saccades. Chaque groupe de lettres pris isolément a un aspect contourné et mouvementé, mais l'ensemble conserve néanmoins une allure très régulière. Les formes finales acquièrent presque toujours un développement exagéré et mêlent un peu les groupes, qui semblent s'enchevêtrer les uns dans les autres. Les points diacritiques font très souvent défaut dans les lettres finales.

L'aspect grossier du *soudany* (planche III, fig. 2) le fait aisément reconnaître. Les formes lourdes des lettres sont

extrêmement irrégulières; les traits en sont alternativement épais et grêles. Les barres verticales s'élèvent à une grande hauteur, hors de proportion avec la grosseur de l'écriture et la forme des boucles. La pente générale de l'écriture est fortement accentuée et dirigée vers la gauche. Sans cette pente, l'aspect général serait celui d'un grossier coufique tracé par une main mal assurée.

Toutes ces indications sont un peu vagues, mais il est impossible de leur donner une plus grande précision, puisque, ainsi qu'on l'a vu plus haut, les formes d'une lettre ne sont point spéciales à tel ou tel genre d'écriture. Cependant on arrive avec beaucoup de facilité à distinguer l'andalousy et le soudany, et ce n'est guère qu'entre le qaïrouâny et le fasy qu'on hésite souvent à se prononcer. Mais il faut bien remarquer que le nom de ces écritures n'implique nullement la nécessité qu'elles aient été tracées dans l'une ou l'autre des deux villes auxquelles elles doivent leurs appellations.

L'embarras que l'on éprouve à classer rigoureusement les écritures soignées devient presque insurmontable quand il s'agit des caractères tracés en toute hâte. Quoique les variétés *tunisienne* et *soudanienne* soient les mieux caractérisées, il est encore impossible de les distinguer par des traits précis.

A Tunis et dans le nord de la Régence, le type tunisien affecte de plus en plus les allures du neskhy. Sans les points diacritiques du ڢ et du ڧ, on croirait souvent avoir affaire à du mauvais neskhy. Les lettres sont formées de traits pleins et ramassés qui se suivent régulièrement sans déborder dans l'interligne. L'influence turque, qui a longtemps pesé sur la direction des affaires, a donné un tour plus

oriental aux choses de Tunis, et l'écriture neskhy a supplanté en grande partie dans ses formes le caractère qaïrouâny.

L'écriture *algérienne* est loin d'être uniforme dans toute l'Algérie. Le département de Constantine a subi, à ce point de vue, l'influence tunisienne, tout en conservant dans son écriture une plus grande ressemblance avec le qaïrouâny. Ses traits épais et ses formes courtes contrastent avec la légèreté et la désinvolture des écritures de l'ouest du Maghreb. A Alger même, le caractère andalousy a parfois servi de modèle aux citadins, dont bon nombre sont les descendants des Maures d'Espagne. Cependant l'andalousy n'a pas été imité servilement, et le type le plus répandu a beaucoup de la hardiesse du fasy. Dans le département d'Oran, on sent encore mieux le voisinage du Maroc, et il n'est pas aisé de décider si telle écriture est marocaine ou oranaise. Les gens instruits du département d'Oran vont presque tous faire leurs études à Fez et en rapportent le genre d'écriture adopté dans l'université de cette ville. En général, cependant, le trait à Tlemcen et à Oran est plus épais que dans le Maroc.

Au Maroc, le type fasy est resté presque intact. Il a seulement un peu perdu de ses formes capricieuses et acquis plus de sobriété en empruntant à l'andalousy la monotone uniformité de ses caractères.

L'écriture soudanienne a conservé du soudany sa lourdeur et sa grossièreté. Presque complètement isolés du Maghreb par le pays des Touaregs, peuple qui, comme on le sait, a conservé son écriture nationale, les Soudaniens n'ont rien changé aux traits principaux de l'écriture arabe qu'ils ont primitivement adoptée.

Dans tout le sud du Maghreb, les populations entièrement nomades ont une écriture qui participe à la fois du type soudanien et des formes usitées dans la partie septentrionale du continent africain à laquelle elles confinent. L'allure rigide de cette sous-variété rappelle encore le coufique.

Planche I, fig. 1.

Planche I, fig. 2.

Planche II, fig. 1.

Planche II, fig. 2.

Planche III, fig. 1.

الشجر كله ابطأ ومن اراد ان يزرع حبه فليغرسه وينقيه من [illegible]
فاذا انبت ومرت له سنتان نقله من اصله وذلك في الخصب الاول من
نونبر ويصلح في الاسناد الجبلية وان نقعته في الماء والعسل يوما وليلة
قبل ان تزرعه طاب لذلك وحلا وقال انطليوس اللوز تنوافقه الارض
الرقيقة فمن اراد نصبه من حب فليأخذ لوزا ابن سنته وينقع في سلا
ابل [illegible] بماء ويضع اللوز فيه ليلة ويجعل منه في كل حفرة ثلاث
حبات ينصبها فيها مفترقة ويلقي عليها من التراب وبعد عشرة ايام
اسقها فاذا نبتت فانقل احداها على [illegible] ثم اقلعه بعد سنة
وانصبه وان كان مرا وان اردت ان تحليه فانقب ثقبا في الاصل
[illegible] ويكون من [illegible] فانه سيحلو وان اردت ان تجعل فيه [illegible]

Planche III, fig. 2.

كأنها الحوض تبيض الوجوه به
من العصاة وقد جاءوه كالحمم
وكالصراط وكالميزان معدلة
فالقسط من غيرها في الناس لم يقم
لا تعجبن لحسود راح ينكرها
تجاهلا وهو عين الحاذق الفهم
قد تنكر العين ضوء الشمس من رمد
وينكر الفم طعم الماء من سقم
يا خير من يمم العافون ساحته
سعيا وفوق متون الأينق الرسم